

Gouvernement du Québec Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques Le député de Viau

Québec, le 23 avril 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier Leader parlementaire du gouvernement Édifice Pamphile-Le May 1035, rue des Parlementaires 1er étage, Bureau 1.39 Québec (Québec) G1A 1A4

Monsieur le Leader parlementaire,

Nous avons pris connaissance de deux pétitions déposées à l'Assemblée nationale du Québec par la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, le 18 mars dernier, ayant récolté respectivement 215 et 14 983 signatures et demandant la consignation des bouteilles provenant de la Société des Alcools du Québec (SAQ).

Le système de consignation québécois date déjà de 30 ans et une réflexion sur sa modernisation est nécessaire afin d'assurer une croissance de nos performances environnementales et d'offrir à nos enfants le développement durable de notre société. Je crois fermement que la consigne fait partie de la solution aux différents enjeux environnementaux auxquels nous faisons face et que les efforts ministériels requis doivent être mis en place pour mener à bien sa modernisation.

Ainsi, afin d'orienter nos réflexions et travaux, notre ministère et RECYC-QUÉBEC ont lancé une étude en novembre 2013 portant sur la récupération des contenants de boissons au Québec. Cette étude, dont le mandat a été donné au Centre de Recherche en Économie de l'Environnement, de l'Agroalimentaire, des Transports et de l'Énergie (CREATE), vise à évaluer différentes options pour améliorer la récupération des contenants de boissons, incluant les bouteilles de vin et de spiritueux. Les résultats de cette étude apporteront un éclairage pour l'établissement des meilleures approches visant à moderniser la consigne et améliorer la gestion des contenants de boissons au Québec.

...2

Cabinet de Québec Édifice Marie-Guyart, 30e étage 675, boulevard René-Lévesque Est Québec (Québec) G1R 5V7 Téléphone: 418 521-3911 Télécopieur : 418 643-4143

Courriel: ministre@mddelcc.gouv.qc.ca Internet: www.mddelcc.gouv.qc.ca

Cabinet de Montréal 141, avenue du Président-Kennedy, 8e étage Montréal (Québec) H2X 1Y4

Téléphone : 514 864-8500 Télécopieur: 514 864-8503

De plus, lors du lancement des travaux du Comité-conseil sur les matières résiduelles le 10 novembre 2014, j'ai annoncé que la modernisation de la consigne au Québec fera partie des cinq chantiers d'importance sur lesquels devra se pencher ce comité.

Soyez assuré que nous allons apporter une attention particulière au dépôt de cette pétition et à la volonté des citoyennes et des citoyens de bâtir ensemble une société durable pourvue d'une économie prospère et d'une vision d'avenir assurant la meilleure qualité de vie qui soit à nos enfants.

Veuillez agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

DAVID HEURTEL